



Ecole Saint-Charles

☎ 03.23.52.10.50

Mail : contact@saint-charles-chauny.fr

www.saint-charles-chauny.fr

Photo

DOSSIER PRE-INSCRIPTION ECOLE MATERNELLE - PRIMAIRE

Classe : _____ Date d'entrée : _____

RdV le : ____/____/____ à ____ h ____

Avis du Directeur : Favorable : oui non

Il est impératif de vous munir, lors de l'entretien, du présent dossier renseigné entièrement, accompagné des pièces complémentaires dont la liste figure à la fin du dossier. Sans ces documents, l'entretien ne pourra avoir lieu.

PRESENCE DE L'ELEVE OBLIGATOIRE

Elève

Nom : _____ Prénoms : _____

Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____

Sexe : F M Nationalité : _____ Département : _____

Régime demandé : Externe Demi-pensionnaire

Nombre d'enfants dans la famille : _____

Nombre de frères et de sœurs dans un autre établissement de l'enseignement catholique : _____

Parents

Situation des parents :

mariés séparés concubinage divorcés célibataire pacsé veuf

En cas de séparation ou de divorce, merci de nous préciser si l'autorité parentale est :

conjointe attribuée à la mère attribuée au père confiée à un tiers, précisez : _____

Où vit l'enfant ? chez la mère chez le père garde alternée autre : _____

Responsable 1

Nom :

Nom de jeune fille :

Prénom :

Adresse :

.....

CP..... Ville :

Tél fixe : Portable :

Mail :

Profession :

Employeur :

Adresse :

.....

Tél : Poste :

Responsable 2

Nom :

Nom de jeune fille :

Prénom :

Adresse :

.....

CP..... Ville :

Tél fixe : Portable :

Mail :

Profession :

Employeur :

Adresse :

.....

Tél : Poste :

En application avec la lettre du 13 octobre 1999 (B.O n°38 du 28-10-1999) :

« En cas de divorce ou de séparation, l'autre parent recevra les résultats scolaires de son fils ou de sa fille. »

Mode de règlement

Si vous désirez régler annuellement ou au trimestre merci de vous rapprocher du secrétariat.

Mensuel :

par prélèvement sur 10 mois ou 12 mois ou par chèque espèces sur 10 mois

Si le payeur est différent des parents, veuillez nous indiquer les renseignements suivants :

Nom et Prénom du payeur : _____

Organisme éventuel : _____

Adresse et Tél : _____

Je soussigné : _____ parents ou tuteur de _____
déclare avoir pris connaissance du règlement financier.

En cas de divorce s'il y a autorité parentale conjointe il est indispensable que les deux parents signent tous les documents.

Père :

Mère :

ou le représentant légal :

Date et Signature

Date et Signature

Date et Signature

Scolarité

Année scolaire	Classe	Nom et adresse de l'établissement

Votre enfant a-t-il déjà doublé une classe ? oui, précisez : _____ non

Votre enfant a-t-il bénéficié d'un diagnostic par un spécialiste ? oui non

un orthophoniste un psychologue un psychomotricien
 un neuropédiatre autres.....

Votre enfant a-t-il un PPRE (programme personnalisé de réussite éducative) ? oui non

un PAP (plan d'accompagnement personnalisé) oui non

Votre enfant a-t-il un dossier MDPH ? oui (Si oui nous transmettre la notification MDPH) non

Lors du rendez-vous merci d'apporter tous les documents concernant ce suivi.

Pièces à fournir pour l'entretien

- ♦ Le présent dossier dûment complété
- ♦ Photocopie du livret scolaire
- ♦ Photocopie du livret de famille complet
- ♦ Certificat de Baptême pour les enfants baptisés
- ♦ Photocopie de décision de justice s'il y a lieu (divorce, tutelle,...)
- ♦ Photocopie de l'attestation de Sécurité Sociale et de Mutuelle
- ♦ Mandat de prélèvement SEPA } *Si vous choisissez l'option du prélèvement automatique*
- ♦ R.I.B

Pour validation de l'inscription définitive :

- ♦ 1 chèque de 40 €uros* pour les Droits d'Inscription (*renouvelable chaque année*) à l'ordre de l'ASC Saint Charles
- ♦ 1 chèque de dépôt de garantie * à l'ordre de l'ASC Saint-Charles de :
 - 31 €uros pour les externes
 - 77 €uros pour les demi-pensionnaires
- ♦ Certificat de radiation de l'Etablissement d'origine (remis en fin d'année)

(* les chèques sont soumis à l'encaissement à l'enregistrement du dossier)



Ecole Saint-Charles

☎ 03.23.52.10.50

Mail : contact@saint-charles-chauny.fr

www.saint-charles-chauny.fr

Chers parents,

Vous souhaitez inscrire votre enfant au sein de notre institution et nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez. Vous trouverez ci-dessous quelques informations vous aidant dans cette démarche.

Inscription

Lors de l'entretien, vous remettrez au chef d'établissement, le dossier de pré-inscription que vous aurez préalablement complété et signé, accompagné des documents demandés.

Suite à l'entretien, en fonction des places restantes et si l'avis donné par le chef d'établissement est favorable, vous disposerez d'un délai de 15 jours pour éventuellement, résilier **par courrier ou par mail** cette inscription.

Passé ce délai, celle-ci sera considérée comme définitive. Il vous restera alors à nous faire parvenir en fin d'année scolaire l'avis de passage dans la classe demandée et le certificat de radiation.

Rentrée scolaire

Vous recevrez fin juin - début juillet une enveloppe comportant les informations nécessaires au bon déroulement de la scolarité de votre enfant : la circulaire de rentrée, le calendrier annuel, la liste des fournitures, les fiches d'inscription garderie/étude/restauration, la fiche sanitaire, le contrat de scolarisation, le règlement intérieur, l'autorisation de sortie, la fiche d'accompagnement pour les prises en charge, etc.

Horaires de classe

Lundi - Mardi - Jeudi – Vendredi : de 08h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h30

Études et garderies

Garderie du matin dès 07h30

Garderie du soir de 16h45 à 18h15 pour les maternelles (sauf le vendredi)

Aide aux devoirs pour les primaires de 16h45 à 17h30 puis garderie jusqu'à 18h15 (sauf le vendredi)

Garderie maternelle et primaire le vendredi de 16h30 à 17h30

Livret scolaire

Les évaluations, à partir du CP, sont adressées via une plate-forme numérique aux parents.

Les parents peuvent consulter les résultats sur cette plate-forme.

Le code d'accès et le mot de passe vous seront fournis à la rentrée par l'enseignante de votre enfant.